



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)  
Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	46 + 1
Votants	:	56
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-202 - DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE -  
TRANSPORTS - DESIGNATION D'UN REPRÉSENTANT "REFERENT" POUR LA  
GOUVERNANCE DE LA COMMUNAUTE OURA**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Par délibération en date du 18 septembre 2018, le Conseil communautaire a adhéré à la convention cadre initiale relative à la mise en œuvre et au fonctionnement de l'interopérabilité billettique « OùRA! », communauté fédérant les autorités organisatrices de transport et de mobilité volontaires du territoire rhônalpin de la Région.

Cette communauté a pour but de fluidifier au mieux les parcours voyageurs et de leur offrir un bouquet de services de mobilité.

Il convient de désigner un représentant « référent » pour la gouvernance de la Communauté « OùRA ! ». Celui-ci représentera Annonay Rhône Agglo dans les instances décisionnelles (CODIR, COPIL) et participera à des groupes techniques.

Monsieur le Président propose la candidature de William Priolon

Après avoir précédé aux formalités électives,

**DÉLIBÉRÉ**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**DÉSIGNE** William Priolon comme référent de la gouvernance de la Communauté « OùRA ! »

**CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20  
Affiché le : 30/07/20  
Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

